

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

| | |
|-------------------------------------|---|
| Identificateur de la matière | Thermo Trap Paste (4371-36) - Canada |
| # CAS | Mélange |
| Usage du produit | Pâte thermique |
| Fabricant | Nu-Calgon 2611 Schuetz St. Louis, MO 63043 US Téléphone: 314-469-7000 / 800-554-5499 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC) |

2. Identification des risques

| | |
|---|---|
| Description générale des risques | PEUT CAUSER L'IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. |
| Effets potentiels sur la santé à court terme | |
| Voies d'exposition | Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion. |
| Yeux | Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. |
| Peau | Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu. |
| Inhalation | N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation. |
| Ingestion | Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. |
| Organes cibles | Yeux. Peau. |
| Effets chroniques | L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites. |
| Signes et symptômes | Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements. |
| Effets potentiels sur l'environnement | Voir la Section 12. |

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

| | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Remarques sur la composition | Aucun d'après les critères du SIMDUT. |
|-------------------------------------|---------------------------------------|

4. Premiers soins

| | |
|----------------------------------|--|
| Mesures de premiers soins | |
| Yeux | Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste. |
| Peau | Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste. |
| Inhalation | En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. |
| Ingestion | Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin. |
| Avis aux médecins | Traiter de façon symptomatique. |
| Conseils généraux | S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants. |

5. Mesures de lutte contre le feu

| | |
|---------------------------------------|---|
| Propriétés inflammables | Inflammable d'après les critères du SIMDUT. |
| Moyens d'extinction | |
| Moyens d'extinction appropriés | En fonction des matières environnantes. |

| | |
|---|---|
| Méthodes d'extinction inappropriées | Pas disponible |
| Protection pour les pompiers | |
| Risques spécifiques provenant des produits chimiques | Pas disponible |
| Équipement de protection pour les pompiers | Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. |
| Produits dangereux résultant de la combustion | Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. |
| Données sur l'explosibilité | |
| Sensibilité aux chocs | Pas disponible. |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Pas disponible. |

6. Procédures en cas de déversement

| | |
|--|---|
| Précautions individuelles | Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques. |
| Méthodes de contention | Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits |
| Méthodes de nettoyage | Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. |

7. Manutention et entreposage

| | |
|---------------------|--|
| Manipulation | Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Eviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit. Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Tenir le récipient bien fermé. |
| Stockage | Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Conserver hors de la portée des enfants. |

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

| | |
|--|--|
| Limites d'exposition | Sans objet. |
| Mesures d'ingénierie | Ventilation générale adéquate. |
| Protection individuelle | |
| Protection pour les yeux et le visage | Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales. Verres de sûreté si le contact d'oeil est possible. |
| Protection des mains | Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu. Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu. |
| Protection de la peau et du corps | Conformément aux directives de votre employeur. |
| Protection respiratoire | Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. |
| Considérations d'hygiène générale | Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. |

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|---------------|-------|
| Aspect | Pâte. |
|---------------|-------|

| | |
|--|-----------------|
| Couleur | Grise à Blanc. |
| Forme | Pâte |
| Odeur | Inodore |
| Seuil de l'odeur | Pas disponible. |
| État physique | Liquide. |
| pH | Pas disponible. |
| Point de congélation | Pas disponible. |
| Point d'ébullition | Pas disponible. |
| Point d'écoulement | Pas disponible. |
| Vitesse d'évaporation | Pas disponible |
| Point d'éclair | Pas disponible. |
| Température d'auto-inflammation | Pas disponible. |
| Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume | Pas disponible. |
| Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume | Pas disponible. |
| Chaleur de combustion | Pas disponible. |
| Pression de vapeur | 15.5 mm Hg |
| Densité de vapeur | Pas disponible. |
| Densité | 1.02 |
| Coefficient de répartition (n-octanol/eau) | Pas disponible. |
| Solubilité (eau) | Pas disponible. |
| Densité relative | Pas disponible. |
| Viscosité | Visqueux |
| COV | Pas disponible |
| Pourc. de mat. volatiles | Pas disponible |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|---|---|
| Réactivité | Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. |
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions recommandées d'entreposage. |
| Conditions à éviter | Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. |
| Matières incompatibles | Acides. Les agents oxydants forts. |
| Produits de décomposition dangereux | Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. |

11. Propriétés toxicologiques

| | |
|--------------------------------------|--|
| Effets d'une exposition aiguë | |
| Yeux | Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. |
| Peau | Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu. |
| Inhalation | N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation. |
| Ingestion | Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. |
| Sensibilisation | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Effets chroniques | Le produit terminé n'est pas soupçonné d'avoir d'effets chroniques sur la santé. |
| Cancérogénicité | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Mutagénicité | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Effets sur la reproduction | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |
| Tératogénicité | Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. |

Nom des produits toxicologiquement synergiques Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Pas disponible.
Persistance et dégradabilité Pas disponible.
Bioaccumulation / accumulation Pas disponible.
Mobilité dans l'environnement Pas disponible.
Effets sur l'environnement Pas disponible.
Toxicité aquatique Pas disponible.
Renseignements sur l'évolution du produit chimique Pas disponible.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Situation SIMDUT Non contrôlé

Statut de l'inventaire

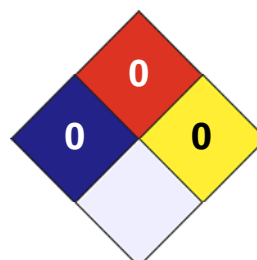
| Pays ou région | Nom de l'inventaire | Sur inventaire (oui/non)* |
|----------------|---------------------------------------|---------------------------|
| Canada | Liste intérieure des substances (LIS) | Oui |
| Canada | Liste extérieure des substances (LES) | Non |

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

| LÉGENDE | |
|---------|---|
| Extrême | 4 |
| Grave | 3 |
| Modéré | 2 |
| Faible | 1 |
| Minimal | 0 |

| | | |
|-------------------------|---|---|
| Santé | / | 0 |
| Inflammabilité | | 0 |
| Danger physique | | 0 |
| Protection individuelle | | X |



Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

2-February-2018

Date en vigueur

2-February-2018

2-February-2018

Préparée par

Nu-Calgon Service Technique No de téléphone: (314) 469-7000

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010